

Pincourt, le 30 avril 2019

***SOUS TOUTES RÉSERVES***

Jean-Pierre Archambault  
4812, rue Bellevue  
Montréal, Québec  
J2G 1Z1

Objet : Mise en demeure

Monsieur Archambault,

Le 13 avril 2019, l'escalier de votre perron s'est effondré alors que je montais les marches pour me rendre à votre domicile. J'ai dû me rendre à l'hôpital en ambulance, j'ai beaucoup souffert et j'ai manqué deux jours de travail. Au total, j'ai subi 2035 \$ de dommages:

- Ambulance : 135 \$
- 2 jours de travail manqués : 400 \$
- Douleurs, stress et inconforts : 1500 \$

Je vous mets donc en demeure de me payer la somme de 2 035 \$ dans un délai de 10 jours. Dans le cas contraire, des procédures judiciaires pourront être intentées contre vous sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

Denise Labonté  
2007, rue Cartier  
Pincourt, Québec  
J7V 4Z5  
Téléphone : 450-555-4321